

COMMUNE DE CHOULEX

RAPPORT ADMINISTRATIF 2023



# SOMMAIRE



Le mot du maire	4
Organigramme de la Mairie de Choulex	6
Conseil exécutif	8
Bureau du conseil municipal	9
Conseillers municipaux	10
Composition des commissions	12
Rapport du conseil municipal	14
Rapport des commissions	16
Fondation immobilière	22
Compagnie 302	27
POLICE MUNICIPALE	30
ÉTAT CIVIL	34
Naturalisations	37
Office cantonal de la statistique	38
Compte rendu financier	40
Compte de fonctionnement 2023	42

# LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames, Messieurs, Cher.e.s Administré.e.s,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale, article 48 let. e sur l'Administration des communes (LAC) du 13 avril 1984, l'Exécutif communal se doit d'établir un rapport administratif et un compte-rendu financier 2023, et de les présenter au Conseil municipal.

Cette troisième année de législature a encore été riche en projets divers et variés parmi lesquels on peut citer :

- La réfection du préau de l'école;
- La finalisation de notre Plan Directeur Communal, validé le 17 avril 2024 par le Conseil d'Etat;
- La poursuite de la réfection des routes et chemins communaux (tronçon route de Choulex de la maison forte au croisement avec la route des Carres, tronçons situés vers l'Eglise, le chemin des écoliers, etc.);
- La poursuite du projet de l'entrée Ouest de Choulex avec l'organisation du concours d'architecture remporté par le bureau d'architectes Joud et Beaudoin avec leur projet Trilium : la phase du PLQ est maintenant lancée;
- L'installation d'une PAC au local voirie/pompiers de la route des Jurets afin de remplacer la chaudière à énergie fossile ;
- L'étude de l'installation d'une chaudière à pellets pour remplacer la chaudière à gaz qui dessert la salle polyvalente, l'école et la mairie ;
- L'ouverture de la Ressourcerie avec ses animations sous forme d'ateliers;
- L'organisation des « Vadrouilles » choulésiennes permettant de cheminer au travers de la commune en passant par des postes équipés de QR codes afin d'obtenir des explications sur l'histoire, la faune et la flore de la région;
- La poursuite des réflexions sur l'aménagement routier dans le cœur du village de Choulex.

J'ai coutume de dire que dans notre monde actuel, la gestion d'une commune est faite pour les quarante pour cent à l'intérieur des limites de notre territoire, et que les soixante pour cent restant se déroulent désormais au niveau de l'Association des Communes Genevoises (ACG).

De plus en plus sollicitées par le Canton, les communes bénéficient d'un organisme reconnu comme partenaire politique incontournable en la personne de l'ACG. Celle-ci, composée des 137 magistrats communaux, est gérée au quotidien par un personnel conséquent (22,5 emplois à temps plein) avec, à sa tête, une direction générale sous les ordres d'un bureau et d'un comité votés par l'Assemblée générale regroupant toutes les communes.

Les enjeux deviennent, chaque année, de plus en plus importants. Non seulement cet organisme gère les groupements intercommunaux (parascolaire, Groupement du service d'incendie et de secours, service informatique des communes, etc., soit près de deux cent trente-cinq millions d'impact financier) mais également toutes les procédures de consultations quant aux projets de lois qui concernent les communes, émis par le Grand Conseil; projets de lois qui, bien souvent et de manière non négligeable, peuvent impacter de près ou de loin nos budgets communaux. Il convient donc de rester vigilant et d'être très proactif dans la défense de nos intérêts. Ceci implique de participer aux nombreuses séances de commissions et aux assemblées générales extraordinaires planifiées chaque mois.

L'Exécutif tient à remercier les Conseillers municipaux qui consacrent une partie de leur temps à une tâche méconnue de beaucoup, parfois ingrate et faisant souvent l'objet de remarques plus ou moins justifiées : qu'ils trouvent ici l'expression de notre profond soutien.

Les employés communaux qui œuvrent avec sérieux et efficacité méritent également toute notre reconnaissance.

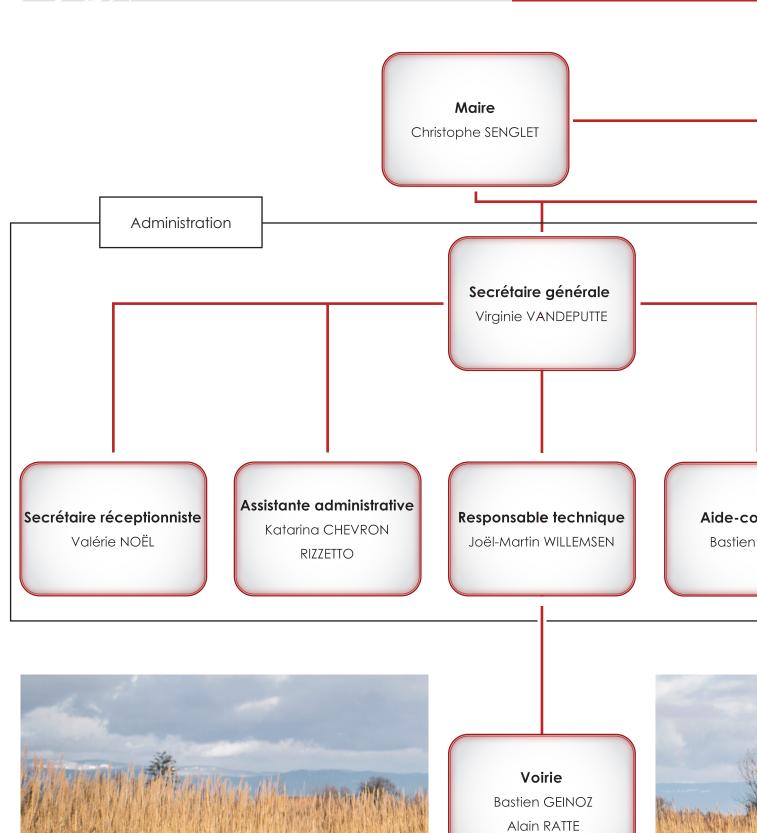
Et, au fil des ans, c'est toujours un réel plaisir de collaborer avec mes adjointes à qui j'adresse mes plus profonds remerciements.

Enfin, je me dois de mentionner encore notre groupement de sapeurs-pompiers Choulex-Vandœuvres ainsi que nos sociétés communales auxquels je transmets notre vive reconnaissance pour tout le travail qu'ils accomplissent afin que notre vie villageoise reste sûre et conviviale.

Christophe Senglet







# ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE CHOULEX

## **Adjointes**

Anne MEYLAN
Delphine KRÄHENBÜHL

mptable RIVOLLET Conciergerie

Christine GEINOZ

Virginie GAILLARD

Patrouilleur scolaire

Alexandre JOUSSON Adolfo SEIXAS DE ALMEIDA Employée restaurant scolaire

Martine MONACHON





# CONSEIL EXÉCUTIF



Christophe SENGLET Maire (Entente communale)

Conseiller 2007 – 2011 Adjoint 2011 – 2020 Maire depuis 2020

Dicastères: Administration, Finances-Sécurité, Représentation Canton et ACG



Delphine KRÄHENBÜHL Adjointe (Une voie pour demain)

Conseillère 2008 – 2020 Adjointe depuis 2020

Dicastères: Agriculture-Environnement-Développement durable, Aménagement-Mobilité, Scolaire-Jeunesse-Petite enfance, Sociale-Aînés



Anne MEYLAN
Adjointe (Entente communale)

Conseillère 2011 – 2020 Adjointe depuis 2020

Dicastères: Animation-Culture-Sports, Bâtiments-Préavis, Information-Naturalisations, Routes-Canalisations-Cimetière

« In viam pacis! »
Tout par les voies de la paix!



# BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Présidence



De janvier à mai 2023

Pascal DROZE Dialogue



De juin à décembre 2023

Franziska PILLY SCHLUEP Entente communale

# Vice-présidence



De janvier à mai 2023

Franziska PILLY SCHLUEP Entente communale



De juin à décembre 2023

Aloys BAUDET Nouvelle génération

#### Membre



De janvier à mai 2023

Quentin MEYLAN Nouvelle génération



De juin à décembre 2023

Yvette GUIBERT MONGILARDI Dialogue

### Secrétariat



Katarina CHEVRON RIZZETTO
Assistante administrative



# CONSEILLERS MUNICIPAUX



Aloys BAUDET (NG) Conseiller depuis 2020



Jean BINDER (EC) Conseiller depuis 2015



Léonore COMIN (EC) Conseillère depuis 2020



Lucien DÉRUAZ (NG) Conseiller depuis 2015



Pascal DROZE (D) Conseiller depuis 2015



Nathalie FAVRE (Indépendante) Conseillère depuis 2020



Yvette GUIBERT MONGILARDI (D) Conseillère depuis 2020



Carole MATHEZ (D) Conseillère depuis 2020



Quentin MEYLAN (NG) Conseiller depuis 2020



Christine SCHAUB (EC) Conseillère depuis 2020



Franziska PILLY SCHLUEP (EC) Conseillère depuis 2020



Jérôme SCHÖNI (EC) Conseiller depuis 2015



Brett THEUS (NG) Conseiller depuis 2020

Dialogue (D) | Entente communale (EC) | Nouvelle génération (NG)



# COMPOSITION DES COMMISSIONS

#### AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT-DÉVELOPPEMENT DURABLE

Membre de l'Exécutif: Delphine KRÄHENBÜHL

Présidente: Carole MATHEZ

Membres: Aloys BAUDET, Léonore COMIN, Lucien DÉRUAZ,

Nathalie FAVRE (voix consultative),

Yvette GUIBERT MONGILARDI et Christine SCHAUB

#### AMÉNAGEMENT-MOBILITÉ

Membre de l'Exécutif: Delphine KRÄHENBÜHL

Président : Jean BINDER

Membres: Aloys BAUDET, Pascal DROZE,

Nathalie FAVRE (voix consultative), Carole MATHEZ,

Quentin MEYLAN, Franziska PILLY SCHLUEP

et Jérôme SCHÖNI

#### ANIMATION-CULTURE-SPORTS

Membre de l'Exécutif: Anne MEYLAN

Président: Brett THEUS

Membres: Léonore COMIN,

Nathalie FAVRE (voix consultative), Carole MATHEZ, Quentin MEYLAN, Yvette GUIBERT MONGILARDI

et Christine SCHAUB

#### Bâtiments-Préavis

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Président : Lucien DÉRUAZ Membres : Léonore COMIN,

Nathalie FAVRE (voix consultative),

Yvette GUIBERT MONGILARDI, Christine SCHAUB,

Jérôme SCHÖNI et Brett THEUS

#### FINANCES-SÉCURITÉ

Membre de l'Exécutif : Christophe SENGLET

Président : Jérôme SCHÖNI

Membres: Jean BINDER, Lucien DÉRUAZ, Pascal DROZE,

Quentin MEYLAN et Franziska PILLY SCHLUEP

#### INFORMATION-NATURALISATIONS

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Présidente: Christine SCHAUB

Membres: Aloys BAUDET, Léonore COMIN, Lucien DÉRUAZ,

Nathalie FAVRE (voix consultative), et Yvette GUIBERT MONGILARDI

#### Routes-Canalisations-Cimetière

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Président: Quentin MEYLAN

Membres: Aloys BAUDET, Jean BINDER, Pascal DROZE,

Franziska PILLY SCHLUEP et Jérôme SCHÖNI

#### Scolaire-Jeunesse-Petite enfance

Membre de l'Exécutif : Delphine KRÄHENBÜHL

Présidente : Léonore COMIN

Membres: Jean BINDER, Carole MATHEZ, Quentin MEYLAN,

Franziska PILLY SCHLUEP et Brett THEUS

#### Sociale-Aînés

Membre de l'Exécutif : Delphine KRÄHENBÜHL

Président : Pascal DROZE

Membres: Jean BINDER, Lucien DÉRUAZ, Yvette GUIBERT MONGILARDI,

Franziska PILLY SCHLUEP, Christine SCHAUB et Brett THEUS





# RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL

#### 23 janvier 2023

- Délibération pour l'octroi d'une subvention d'investissement au groupement intercommunal de sapeurs-pompiers Choulex/ Vandœuvres pour l'acquisition d'un camion d'intervention d'un montant de CHF 124'081.60 TTC;
- Délibération pour l'octroi d'un crédit d'investissement destiné à la réfection du préau de l'école ;
- Délibération pour l'octroi d'une subvention de CHF 265'000.– à la Fondation immobilière de Choulex.

#### 27 février 2023

- Délibération pour l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 290'000.– destiné à la réfection de la toiture de la salle polyvalente;
- Délibération pour l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 50'000.– destiné à l'achat d'un véhicule électrique voirie.

#### 3 avril 2023

• Présentation des comptes 2022 de la commune.

#### 8 mai 2023

- Délibération pour l'approbation des comptes de l'exercice financier 2022 :
- Délibération pour l'approbation des comptes de la Fondation immobilière de la commune de Choulex pour l'exercice 2022;
- Délibération pour l'approbation des comptes du groupement intercommunal des sapeurs-pompiers compagnie 302 pour l'exercice 2022;
- Élection du bureau du Conseil municipal pour 2023-2024.

#### 19 juin 2023

- Délibération pour l'approbation d'un crédit d'investissement de CHF 500'000.- destiné à financer le programme « fonds pour l'énergie renouvelable »;
- Demande de naturalisation.

#### 25 septembre 2023

- Prise de position du Conseil municipal concernant le principe d'établir un plan localisé de quartier – parcelles 1092, 1093, 2192 et 2825;
- Délibération pour l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 destiné à l'étude du plan localisé de quartier de l'entrée ouest du village;

- Délibération pour l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 destiné à l'entretien des parcelles 1092, 1093 et 2825 ;
- Prise de position du Conseil municipal concernant la politique de stationnement.

#### 6 novembre 2023

- Présentation du budget 2024;
- Délibération pour l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 destiné à un amortissement complémentaire pour les travaux de la mise en séparatif des canalisations du hameau de Bonvard;
- Délibération pour l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 destiné à un amortissement complémentaire pour la réalisation des aménagements de surface du hameau de Bonvard;
- Délibération pour l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 destiné à un amortissement complémentaire pour les travaux destinés à la réfection du préau de l'école de Choulex;
- Délibération pour l'ouverture d'un crédit destiné au mandat des experts techniques dans l'élaboration du plan localisé de quartier de l'entrée ouest du village;
- Délibération pour l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2023 destiné à couvrir les besoins supplémentaires dans la rubrique des salaires;
- Délibération pour l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 destiné à couvrir les indemnités complémentaires des adjointes au Maire;
- Prise de position du Conseil municipal concernant la politique de stationnement.

#### 11 décembre 2023

- Délibération pour l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2024, du taux des centimes additionnels ainsi que de l'autorisation d'emprunter;
- Délibération pour l'approbation de l'ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU;
- Délibération pour l'approbation de l'annulation du prêt d'un montant de CHF 765'000.– accordé à la Fondation immobilière de Choulex par un abandon total de la créance afin d'augmenter le capital de dotation;
- Prise de position du Conseil municipal concernant le Plan directeur communal;
- Coup de chapeau.

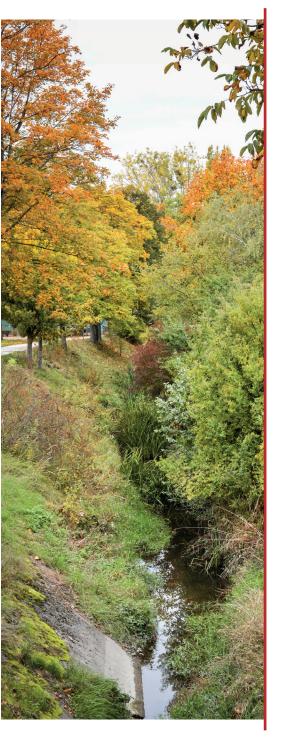




# RAPPORT DES COMMISSIONS

## COMMISSION AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT-DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lors de l'année 2023, la commission s'est réunie à huit reprises.



### Les animations proposées par la commission

Samedi 29 avril, la commission a proposé aux habitants une balade nature accompagnée de Louis Nusbaumer, biologiste, et Olivier Pasqual, garde rural, tous deux habitants de Choulex. Les Choulésiens étaient ensuite tous conviés à l'inauguration de la Ressourcerie.

Le samedi 7 octobre, c'est l'association Naries qui a proposé aux habitants une « Vadrouille » préparée conjointement avec les membres de la commission. À l'occasion de son inauguration, plusieurs associations de la région étaient sur place pour présenter leur travail et partager leurs connaissances. La commune avait également préparé un questionnaire dont les réponses se trouvaient soit dans les informations audios de la balade, soit présentées aux différents postes.

## Deux nouveaux règlements

La commission s'est également penchée, dans le courant de l'année, sur la **mise à jour du règlement pour l'attribution des lots communaux** car les baux arrivaient à échéance au printemps.

Plusieurs articles s'étant avérés légalement nonconformes, cela a été l'occasion de repenser quelques points afin de répondre au mieux aux besoins de nos agriculteurs.

La commune, souhaitant favoriser les énergies renouvelables, a **créé un fonds pour subventionner différents types d'installations énergétiques.** L'Exécutif, avec l'aide de la secrétaire générale, a donc rédigé un règlement présenté puis discuté en commission.

#### Les subventions

Tout au long de cette année, différentes subventions ont été accordées à des associations en lien avec l'environnement et l'agriculture.

Comme les années précédentes, nous soutenons ZeroWaste, Pro Vélo Genève, La Libellule et Suisse Rando. Par ailleurs, des subventions ont également été attribuées aux associations ou projets suivants : le Festival Chouette Nature, l'association pour la sauvegarde du Léman, Récrécréa, Semences de pays, le Centre historique de l'Agriculture, le Centre ornithologique de réadaptation (COR), le Centre de réadaptation des rapaces (CRR), la Fédération cynégétique genevoise, le Groupement ornithologique du bassin genevois (GOBG), Les 3 Mousquetaires, le club Aqua-Diving pour le nettoyage du Léman, le Bioparc, la Manivelle, ProNatura Genève et Lakapro.









## **ZERO WASTE SWITZERLAND**



















source de vie













## COMMISSION AMÉNAGEMENT-MOBILITÉ

#### La commission s'est réunie à six reprises.

Elle a eu l'occasion de traiter les sujets suivants :

- Le Plan directeur communal;
- La politique de stationnement;
- Le projet de la Zone 20 visée à la route de Choulex et ses aménagements ;
- Le projet de ralentissement au chemin des Princes ;
- Le projet retenu dans le cadre du concours d'architecture pour l'entrée ouest du village;
- La sécurisation des habitants des « Verpillières » (courrier de doléance).

#### COMMISSION ANIMATION-CULTURE-SPORTS

#### La commission s'est réunie à quatre reprises.

Elle a traité des sujets suivants :

- Les subventions dans le domaine culturel et sportif;
- L'organisation de l'apéritif communal;
- L'organisation de la soirée Culture du 10 mars 2023;
- L'organisation de la soirée Culture du 2 septembre 2023;
- La planification des projets 2024;
- L'aménagement d'installations sportives, de type boîtes à jeux ou d'appareils d'Urban Trainina.

## COMMISSION BÂTIMENTS-PRÉAVIS

La commission s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année 2023.

Le 13 février, la commission s'est réunie conjointement avec la commission Finance-Sécurité. Le procès-verbal de la séance a été rédigé par cette dernière.

Durant ces séances, la commission a été amenée à se prononcer sur **quatre demandes de préavis** : toutes ont fait l'objet d'un retour favorable après l'étude des dossiers :

- Agrandissement d'une villa au chemin de Bonvard;
- Reconstruction d'une grange détruite par les flammes au chemin de l'Ancienne-Grange;
- Entrée en matière concernant l'agrandissement et la transformation des vestiaires du stade municipal;
- Construction de quatre villas contiguës au chemin des Princes.

Parmi les divers, il est à noter que le domaine de Miolan a été inscrit avec ses dépendances à l'inventaire des bâtiments dignes d'être protégés.

Le projet de **rénovation du préau de l'école** a finalement vu le jour, et les travaux ont été effectués à l'**automne 2023**.

## COMMISSION FINANCES-SÉCURITÉ

#### La commission s'est réunie huit fois durant l'année 2023.

Elle a préavisé les **crédits** budgétaires, les crédits d'investissement, notamment pour l'achat du **nouveau camion de pompiers**, pour la réfection du **préau de l'école** et de la toiture de la salle polyvalente, pour le fonds pour l'énergie renouvelable et pour l'établissement du PLQ et le crédit d'étude de l'entrée ouest du village, ainsi que pour l'annulation de la dette de la Fondation immobilière de la Commune de Choulex, les comptes 2022 de la Commune, de la Fondation immobilière de la Commune de Choulex et du Groupement des pompiers.

Comme chaque année, la commission a étudié en détail le budget de l'année suivante, sans grosses difficultés vu l'excellente situation financière de la Commune.

<u>Le budget 2024 présente un montant de CHF 5'772'195.- aux charges et de</u> CHF 5'785'768.- aux revenus avec maintien du centime additionnel communal à 40.

#### COMMISSION INFORMATION-NATURALISATIONS

L'essentiel des réunions de la commission a été consacré à l'élaboration des quatre parutions de l'Info'Choulex et du calendrier 2024.

Les **articles des éditions de l'Info'Choulex** émanaient des commissaires, d'autres conseillers municipaux, de membres de l'Exécutif, de citoyens choulésiens et de la secrétaire générale ; dès lors, qu'ils soient vivement remerciés pour leur implication.

Toute la gratitude de la commission va à celles et ceux qui ont recensé et évoqué leurs souvenirs du village, joliment illustrés ensuite, aboutissant à un calendrier communal très réussi, de l'avis de plusieurs communiers. Enfin, et non des moindres, la commission I/N exprime sa profonde reconnaissance à Léonore Comin pour son travail fastidieux de graphisme et de mise en page, récompensé par des publications élégantes et appréciées.

Après avoir reçu une requérante en naturalisation, les membres de la commission ont préavisé sa demande, votée ensuite par tout le Conseil municipal.



## COMMISSION ROUTES-CANALISATIONS-CIMETIÈRE

#### La commission s'est réunie deux fois.

Les commissaires ont abordé différents sujets :

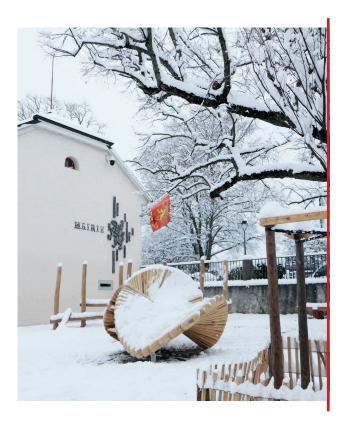
- L'ajout de bancs publics;
- Le rehaussement des arrêts de bus ;
- L'éclairage public ;
- La signalisation du chemin de la Gouille-Noire;
- Les aménagements envisagés dans la zone 20 et le rétablissement en zone 30;
- Le bilan des travaux effectués en 2023 (accotements au chemin des Princes, travaux chemin de l'Ancienne-Grange, chemin de Champ-Dollon, sur le parvis de l'Eglise, chemin des Ecoliers, route de Choulex et chemin du Cimetière);
- Les travaux en cours et à venir :
- La planification des travaux en 2024 et le budget nécessaire.

#### COMMISSION SCOLAIRE-JEUNESSE-PETITE ENFANCE

#### Pendant l'année, la commission s'est réunie à cinq occasions.

Elle s'est également **réunie de manière élargie avec l'école**, **l'APECH**, **et le parascolaire** pour l'organisation des Promotions et de l'Escalade notamment, comme il est coutume maintenant.

Une mention spéciale pour les Promotions, où l'**APECH** célébrait ses **50 ans** d'existence et a orchestré de bout en bout cette fête avec brio.



Le **préau de l'école** a entamé sa **métamorphose**, avec l'ajout de jeux et la plantation d'arbres. Terminée en fin d'année 2023, l'inauguration aura lieu prochainement.

Notre attention a été maintenue sur l'organisation des activités telles que le goûter poussette, le panier de naissance, la soirée des jeunes et l'Escalade.

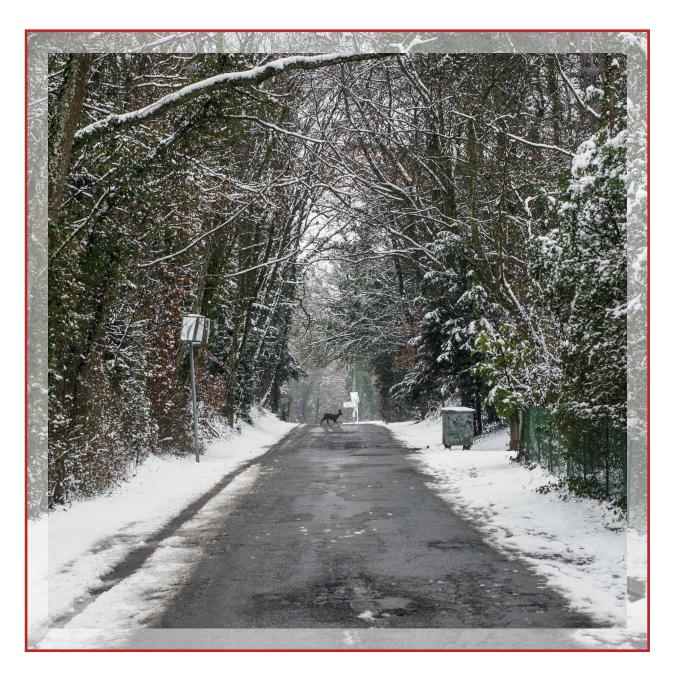
Durant l'année, la commission a traité plusieurs demandes de subventions ayant trait à l'enfance ou aux jeunes. En accord avec l'Exécutif, le budget alloué a été distribué à plusieurs associations et projets.

## COMMISSION SOCIALE-AÎNÉS

#### La commission s'est rencontrée six fois.

Les sujets suivants ont été traités :

- Le projet de Règlement sur l'octroi des subventions sociales ;
- Le Règlement sur les prestations sociales ;
- L'organisation des animations et événement 2023 (le repas des aînés le 19 mars 2023, la sortie des aînés le 20 septembre 2023 au CERN, les paniers des aînés distribués le 20 décembre 2023) ;
- Les subventions à caractère social;
- Les prestations proposées par le Mouvement des aînés 50+ (présentation de l'association);
- Les projets Fédération genevoise de coopération à sélectionner;
- La planification des activités 2024 et le budget nécessaire.





# FONDATION IMMOBILIÈRE

# RAPPORT DE GESTION 2023



La Fondation immobilière de la commune de Choulex est une fondation d'intérêt communal public dont les statuts ont été adoptés par décision du Conseil municipal de Choulex le 19 octobre 1998 et approuvés par arrêté du Conseil d'État du 12 janvier 2000.

Suite aux changements apportés à la Constitution genevoise, les statuts de la Fondation ont été modifiés et adoptés par le Conseil municipal le 11 mai 2015. Ces modifications ont été approuvées par décision du Département présidentiel du 1er juillet 2015.

De nouvelles modifications des statuts ont été adoptées par le Conseil municipal le 16 octobre 2017.

Ces modifications ont été approuvées par décision du Département présidentiel du 5 décembre 2017. Ils ne peuvent être valablement modifiés que par décision du Conseil municipal de Choulex.

La Fondation est inscrite au registre du commerce.

La Fondation n'a pas de fortune déterminée. Les biens affectés à son but sont constitués par :

- a) les terrains et bâtiments cédés par la commune de Choulex ou toute autre collectivité publique ;
- b) les subventions de la commune de Choulex, de l'État de Genève ou de la Confédération ;
- c) les subsides, dons, legs et revenus du capital;
- d) le bénéfice net accumulé.

#### **BUT STATUTAIRE**

La Fondation a pour but de mettre, le cas échéant d'aider à mettre, à disposition de la population de Choulex en priorité des logements confortables à loyers correspondant aux besoins de la population selon la législation cantonale et fédérale en matière de logement à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

À cet effet, la Fondation peut, en propre ou en participation avec des collectivités ou personnes de droit public ou privé, effectuer toutes opérations en rapport avec son but, notamment :

- a. acquérir ou se faire céder à titre gratuit tous immeubles ou parties d'immeubles ;
- b. concéder ou se faire concéder tous droits de superficie;
- c. acquérir toutes actions de sociétés immobilières ou part sociales de sociétés coopératives, constituer ou dissoudre de telles sociétés ;
- d. construire ou faire construire tous immeubles, exécuter ou faire exécuter tous travaux d'équipement;
- e. transformer tous immeubles;
- f. effectuer toutes études;
- g. contracter tous emprunts;
- h. vendre ou céder en gage tous immeubles, construits ou non, ainsi que toutes actions de sociétés immobilières ou parts sociales de sociétés coopératives;
- i. gérer ou faire gérer tous immeubles pour elle-même ou pour le compte de tiers, ou faire exploiter tous immeubles.

À titre exceptionnel, la Fondation peut accorder tous prêts consolidés de nature à favoriser la réalisation du but social.



#### STRUCTURE ET ORGANISATION

#### **Conseil de Fondation**

La Fondation est administrée par un conseil de 7 à 9 membres composé comme suit :

- a. 1 membre de l'Exécutif communal qui en fait partie de droit ;
- b. 2 membres élus par l'Exécutif communal, choisis dans la mesure du possible parmi des personnes ayant une expérience en matière économique, juridique, financière ou technique;
- c. 3 membres élus par le Conseil municipal, dont au moins 2 conseillers municipaux;
- d. 1 à 3 membres désignés par cooptation par le Conseil de Fondation.

Les membres du Conseil de Fondation sont élus en principe pour une période de 5 ans, qui débute le 1 er janvier de l'année suivant le début de chaque législature communale. Ils sont réputés démissionnaires pour le 31 décembre de l'année marquant la fin d'une législature communale. Ils sont directement rééligibles.

Législature 2020-2025					
Président	Monsieur Patrik Rechsteiner				
Vice-présidente	Madame Anne Meylan				
Membres	Monsieur Aloys Baudet	Monsieur Pascal Droze			
	Monsieur Marco Pistara	Monsieur John Schmalz			
	Monsieur Jérôme Schöni				

#### Organe de contrôle, comptabilité

Vérificateur des comptes : Fiduciaire Global Audit SA

Monsieur Alain Gimmi

Mandataire comptable: Monsieur Eric Soler

#### Secrétariat

Pour l'année 2023, Madame Nadine Rivollet avait la charge du secrétariat de la Fondation.



## ACTIVITÉS 2023

#### Introduction

2023 fut une année de forte activité; en plus de ses dossiers courants, la Fondation a été associée à l'élaboration du concours d'architectes et au jugement pour le projet concernant l'entrée ouest du village. Le résultat s'avère magnifique, en résumé le jury relève la grande qualité de la proposition à toutes les échelles. Ce projet résout subtilement et harmonieusement les enjeux urbains et paysagers propres à ce site délicat et offre une promesse de grande qualité de vie à ses futurs habitants. Les auteurs arrivent à proposer une identité singulière à ce nouveau quartier, une centralité ouverte et accueillante dans un mouvement continu en adéquation avec l'esprit du village de Choulex.

Les membres du jury ont plébiscité à l'unanimité, le projet du bureau JBA JOUD BEAUDOIN, architectes à Lausanne.



Les actions énergétiques entreprises sur les bâtiments 106-108 route de Choulex / 110-110A route de Choulex / 15 à 33 Gouille-Noire se sont concrétisées par des baisses de consommations avec les résultats suivants :

- 106-108 route de Choulex : indice 2022 / 311MJ m².a - indice 2023 / 260MJ m².a soit une baisse de 16,40%
- 110-110A route de Choulex : indice 2022 / 212MJ m².a - indice 2023 / 175MJ m².a soit une baisse de 17,45%
- 15-33 chemin de la Gouille-Noire : indice 2022 / 502MJ m².a - indice 2023 / 429MJ m².a soit une baisse de 14,54%

Les comptes de la Fondation se résument comme suit :

- État locatif brut CHF 1'398'236.-
- Résultat avant amortissement CHF 573'057.-
- Amortissement des emprunts CHF 360'000.-
- Résultat opérationnel CHF 213'057.-

#### **Conseil de Fondation**

Le Conseil s'est réuni le 24 avril 2023. Il a approuvé la **nomination de Madame Nadine Rivollet en tant que secrétaire** de la Fondation et adopté le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2022.

#### Bureau du Conseil et Commissions

Le Président et le Vice-président de la Fondation peuvent participer d'office à toutes les commissions.

#### Le bureau du Conseil a tenu 4 séances :

- Le 27 mars 2023 : il lui a été présenté le rapport d'évaluation des immeubles effectué par le bureau Acanthe. Il a préparé l'ordre du jour de l'assemblée générale et traité les affaires courantes.
- Le 15 mai 2023 : il a accepté les amortissements volontaires 2023-2025 et l'achat d'une autolaveuse pour parking et extérieurs.
- Le 18 septembre 2023 : il est entré en matière pour la réalisation d'un abri à vélos fermé au 106-108 route de Choulex. Il a étudié les offres reçues pour l'acquisition de l'autolaveuse et déterminé son choix.
- Le 20 novembre 2023 : il a accepté la proposition de suppression de la dette de la Fondation envers la Commune et a décidé d'engager les formalités nécessaires à la cession de la parcelle Bellecombe à la Commune.

#### La commission de l'attribution des logements et gestion du personnel a tenu 2 séances :

- 7 août 2023 : elle a traité de l'attribution de deux appartements et est entrée en matière pour une révision de ses directives.
- 29 août 2023 : elle a traité de l'attribution d'un appartement.
- 27 novembre 2023 : elle a traité de l'attribution d'un logement et a accepté que la conciergerie des immeubles 106 à 110A route de Choulex continue en 2024 selon le mode de fonctionnement actuel.

#### La commission des travaux de construction et rénovation a tenu 1 séance :

• 30 octobre 2023: elle a traité les indices de dépenses énergétiques des immeubles de la Gouille-Noire et de l'avancement des investissements énergétiques. Elle a accepté les devis pour le remplacement des portes et fenêtres au 13-15-17 chemin de la Gouille-Noire. Elle a accepté les devis pour la réalisation d'un abri à vélo fermé au 106-108 route de Choulex. Elle a également traité des problèmes de combustion de la chaudière à bois des 111-113-115 route de Choulex.



## COMPAGNIE 302



#### **Exercice ChoColVan**

Le 1er avril, la compagnie de Choulex-Vandœuvres s'est associée à celle de Cologny pour une formation spécifique d'une journée au Centre d'Instruction et de Formation (CIF) à Versoix.



Les infrastructures de ce centre permettent une multitude de possibilités d'exercices. Les sapeurs-pompiers ont pu tronçonner, utiliser les échelles, pratiquer des engagements dans les caissons de feu, déployer des conduites ou encore observer les phénomènes thermiques. Des représentants des trois communes ont pris grand intérêt à assister à la session du matin et à échanger ensuite avec les sapeurs-pompiers lors du repas en commun.

#### Fusion et camion

L'inauguration du nouveau camion d'intervention a constitué une double célébration dans le parc de la mairie de Vandœuvres. Cet événement a permis d'officialiser la réception du véhicule et la fusion des compagnies survenue en 2020, en présence des hauts délégués des sapeurs-pompiers genevois ainsi que des Exécutifs et membres des conseils municipaux des deux communes.



L'après-midi, les visiteurs de la manifestation ouverte au public ont profité de pouvoir monter dans les véhicules de la compagnie et de se divertir dans les divers châteaux gonflables installés pour l'occasion. L'événement s'est poursuivi dans la soirée avec le concert d'un groupe de musique local.

#### L'instruction des sapeurs-pompiers

Le **Service d'incendie et de secours (SIS)** a progressivement pris en charge la **formation des sapeurs-pompiers volontaires genevois**, auparavant organisée par l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM).

Durant cette période de transition, l'OCPPAM continue de dispenser la formation des cadres, tandis que le groupement SIS prend en charge les formations de base et les cours complémentaires.

# BILAN 2023 DE LA COMPAGNIE

- La compagnie a enregistré l'admission de : Christian BOYARIN, Arthur FREEMAN et Géza GOEMOERI;
- La démission (ou retraite) de : Paul STALDER, Jérémy PRADERVAND, Sébastien STALDER et Lucien DERUAZ ;
- Le Chef d'intervention (CI), dont l'activité s'étend de 19 h 00 à 06 h 00 les week-ends et jours fériés, avec ou sans son groupe d'intervention, a été alarmé quarante-quatre fois, dont dix-sept dans la commune de Cologny, dans le cadre du partenariat ChoColVan. Les interventions, effectuées seul ou en appui au SIS, sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Alarmes	Choulex	Vandœuvres	Cologny Cl uniquement
Animaux - sauvetage / récupération		4	2
Incendie - nature / véhicule / bâtiment / voie publique	1	3	3
Déblaiement - voie publique / arbre / branche	2	3	5
Inondation - nature / villa / bâtiment / voie publique		9	5
Prévention – nature / arbre / bâtiment	2	1	1
Fumée – bâtiment	1		1
Divers - fermeture/hydrante/récupération	1		

- Plusieurs gardes de préservation ont été assurées lors de spectacles et de fêtes communales;
- Cinq exercices de compagnie, sept exercices de protection respiratoire et un test d'effort physique ont été organisés;
- Une demi-journée a été consacrée au contrôle du réseau hydraulique des communes;

- Un entretien des locaux, des véhicules et du matériel d'intervention a eu lieu tous les mois ;
- D'autres exercices spécifiques tels que la formation antichute et des cours cadres, ont été organisés durant l'année;
- Il existe cinq écoles ou cours au centre de formation de l'OCPPAM ou à l'Ecole SIS, selon le tableau suivant :

#### Écoles / Cours

Formation OCPPAM - Ecole sergents-majors et fourriers Florence VALOT

Formation GSIS - FOBA EQU

Alexandra PFEFFER + Vincent TAN + Christian BOYARIN

Formation GSIS - Ecole protection resp. Laurent CIUCCHI

Formation GSIS - Cours tronçonneuse Paul DE FREITAS + Reasmey KHIEU

Formation OCPPAM - Module 1 conduite Mathieu PRADERVAND

Au 31 décembre 2023, l'effectif de la compagnie était constitué d'un capitaine, d'un premier-lieutenant, de quatre lieutenants, de deux sergents-majors, d'un sergent, avec trois caporaux, trois appointés, dix-neuf sapeurs et quatre aspirants, soit trente-huit membres, dont quatre femmes.





# POLICE MUNICIPALE



Les prestations de la police municipale aux communes liées par la convention intercommunale se répartissent de la manière suivante, au 31 décembre 2023, (identiques à 2022) :

Prestations de la police municipale en 2023					
Anières	70%	Gy	10%		
Choulex	30%	Hermance	30%		
Collonge-Bellerive	490%	Jussy	40%		
Corsier	50%	Meinier	30%		

#### **Effectif**

Le poste de la police municipale de Collonge-Bellerive se compose de 6 agents, de 2 contrôleurs du stationnement (4 en été) et d'1 adjointe administrative.



#### **Quelques chiffres:**

- 76 patrouilles nocturnes où la police municipale peut notamment intervenir sur les regroupements de jeunes;
- 23 patrouilles le samedi afin de privilégier le contact dans les commerces;
- 8'275 amendes d'ordre ont été délivrées sur l'ensemble des communes dont 5'632 à Collonge-Bellerive, 383 à Anières, 180 à Choulex, 451 à Corsier, 66 à Gy, 1152 à Hermance, 130 à Jussy et 281 à Meinier.

Il est à relever que les contrôleurs du stationnement saisonniers ont apposé durant leur engagement, soit de mi-mai à mi-septembre, 1'884 amendes d'ordre dans les communes d'Anières, de Collonge-Bellerive, de Corsier et d'Hermance. Leur taux d'activité de 50 % du vendredi au dimanche exclusivement, permet de désencombrer les abords des plages en été.

#### Pour mémoire

Les amendes d'ordre pour les infractions à la loi sur la circulation routière (LCR) sont régies par les principes suivants : le montant est fixe, il est déterminé par le législateur fédéral pour chaque infraction. Il est possible de la régler immédiatement auprès de l'agent verbalisateur ou de régler l'intégralité du montant de l'amende dans le délai de réflexion légal de 30 jours.

Une amende d'ordre non payée est, à l'issue de ce délai, transmise au Service des contraventions du Canton de Genève, qui convertira cette amende d'ordre en ordonnance pénale, majorée d'un émolument, laquelle ordonnance est alors susceptible de recours à la voie judiciaire.

#### **Quelques missions**

Cette année, la police municipale a été présente lors de diverses séances en relation avec les manifestations et aussi pour maintenir une relation d'échange d'informations diverses sur l'aspect sécuritaire au sein du territoire.

Il est important de souligner que depuis de nombreuses années la police municipale entretient une **très bonne collaboration avec le poste de la Pallanterie**, qui lui permet de partager des échanges constructifs et proactifs concernant les problématiques de nos communes.



Ci-dessous une liste non exhaustive des séances auxquelles la police municipale de Collonge-Bellerive a participé :

- Séances mensuelles avec les responsables des polices municipales des 17 communes du canton;
- Séances mensuelles opérationnelles Police de proximité (POLPROX);
- Séances de coordination pour les manifestations communales et cantonales;
- Diverses séances avec nos partenaires des autres communes ;
- Séance avec les autorités communales des différentes communes partenaires (statistiques annuelles);
- Séance réseau (cycle d'orientation, commune de Meinier).

Récapitulatif des demandes de manifestations depuis 2016 dans la **commune de Collonge-Bellerive** uniquement :

Demandes de manifestations depuis 2016							
2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
31	15	17	23	10	21	32	35

La Police municipale de Collonge-Bellerive supervise également un grand nombre de manifestions. Plus de 35 évènements ont été couverts, répartis sur les huit communes partenaires :

- les promotions scolaires, les fêtes nationales, le marathon, le triathlon, le festival Ajafest à Anières,
- Jazz sur la plage à Hermance,
- Courir pour aider à Meinier,
- la vogue de Gy, la fête de la courge à Corsier,
- le Zbeul festival à Corsier pour n'en citer que quelques-unes.

La proximité est le cœur du métier des agents de la police municipale. L'essentiel de leur temps se vit sur le terrain afin de répondre aux attentes des citoyens. Tisser des liens avec les habitants, commerçants, responsables d'immeubles, etc., a pour objectif de prévenir en amont les incivilités, sans pour autant oublier la répression si cela est nécessaire.

Les policiers municipaux agissent notamment sur les cas de mendicité, de fumée et autres infractions LRDBHD, circulation routière (vélo, trottinette), nuisances sonores, loi et règlement sur les chiens, circulation routière (véhicules à moteur).

Ils constatent également trop de dépôts illicites, bien que se débarrasser des déchets encombrants soit gratuit sur rendez-vous. La police municipale lutte contre ce type d'incivilités en identifiant et en verbalisant les auteurs.

À travers ces quelques lignes, chacune et chacun peut comprendre l'activité variée et concrète de la police municipale.

Merci à tous les agents engagés au quotidien sur le terrain.





# ÉTAT CIVIL



Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3, chemin des Rayes à Vésenaz.



Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2023 :

- 2'402 actes ont été délivrés
- 306 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar)

110 dossiers de demande de mariage ont été déposés :

- 40 demandes de fiancés de nationalité suisse
- 57 demandes de fiancés de nationalités suisse et étrangère
- 13 demandes de fiancés de nationalités étrangères

175 célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement :

- 105 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil
- 45 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil
- 35 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux

Le **lieu de mariage** reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.



# ÉVÈNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

# Statistiques années 2023-2022

	Naisso	Naissances Reconnaissances		Mariages et Mariages pour tous****		
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Anières	1	0	2	2	0	1
Choulex	1	0	3	2	7	5
Collonge-Bellerive	1	1	16	12	28	46
Cologny	0	1	17	11	61	60
Corsier	0	0	4	13	2	2
Gy	0	0	0	4	4	2
Hermance	0	0	1	3	12	21
Meinier	1	0	6	4	7	3
Vandœuvres	0	0	3	7	54	63
Autre**			18	9		
Total	4	2	68	68	175	203

		rations nom*	Décès		Mandats pour cause d'inaptitude***	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Anières	0	1	9	6	6	2
Choulex	0	2	1	2	7	0
Collonge-Bellerive	7	14	368	420	1	4
Cologny	6	4	34	34	1	5
Corsier	2	3	4	5	0	2
Gy	0	0	1	0	2	1
Hermance	1	0	13	19	5	0
Meinier	1	4	2	7	4	0
Vandœuvres	0	3	14	15	3	2
Autre**	2	3			0	2
Total	19	34	446	508	29	18

#### \*Déclarations de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 1er janvier 2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou au décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

\*\*Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

\*\*\*Depuis le 1er janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'inaptitude en la base de données de l'état civil (Infostar).

\*\*\*\* Le 18 décembre 2020, les Chambres fédérales ont adopté la révision du Code civil suisse (CCS) concernant le mariage pour tous. Dès le 1 er juillet 2022 et l'entrée en vigueur du mariage pour tous, il n'est plus possible de conclure un partenariat enregistré en Suisse. Les couples peuvent uniquement opter pour le mariage. En 2023, 5 couples de même sexe ont célébré leur mariage dans l'une des mairies de l'arrondissement.







En 2023, 232 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement	Naturalisation	Naturalisation facilitée	En 2023, 8 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de notre arrondissement	Acquisition d'un droit de cité
Anières	30	1	Anières	0
Choulex	5	1	Choulex	0
Collonge-Bellerive	66	2	Collonge-Bellerive	1
Cologny	39	5	Cologny	6
Corsier	29	1	Corsier	0
Gy	0	1	Gy	0
Hermance	10	2	Hermance	0
Meinier	7	1	Meinier	1
Vandœuvres	29	3	Vandœuvres	0
Total	215	17	Total	8

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Choulex.

En 2023, 186 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 292 personnes. Pour mémoire, entre 2015 et 2023 l'évolution des demandes de naturalisation est la suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossiers	134	156	190	161	143	143	149	182	186
Nombre de personnes	207	228	303	250	203	230	208	279	292



## OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

### Site internet de l'OCSTAT : Communes genevoises

Chiffres au 31.12.2023

### Portrait statistique de la commune de Choulex

Utilisation du sol (1)	Date	Choulex		Canton de Genève	
Utilisation au soi (1)	Dale	Hectare	En %	Hectare	En %
Surface totale (hectare)	2023	392	100,0	24 585	100,0
Surfaces d'habitat et d'infrastructure		74	18,6	10 142	41,3
Surfaces agricoles		276	69,9	10 385	42,2
Surfaces boisées		33	9,2	3 491	14,2
Surfaces improductives		9	2,3	567	2,3

Population résidante	Data	Choulex	Choulex		Canton de Genève	
Population résidante	Date	Effectif	En %	Effectif	En %	
Population totale (en fin d'année)	2023	1 260	100,0	524 379	100,0	
Densité de population (habitants par km²)		322,0	///	2107,0	///	
Population selon le sexe						
Hommes		592	47,0	253 847	48,4	
Femmes		668	53,0	270 532	51,6	
Population selon l'origine						
Suisses		963	76,4	306 288	58,4	
Étrangers		297	23,6	218 091	41,6	
Population selon le groupe d'âge						
0 - 19 ans		278	22,1	109 884	21,0	
20 - 64 ans		716	56,8	327 319	62,4	
65 ans ou plus		266	21,1	87 176	16,6	
Variation annuelle totale de la population	2023					
Naissances		9	///	4 728	///	
Décès		3	///	3 077	///	
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		15	///	4 926	///	

2011		Choulex	Choulex		Canton de Genève	
Bâtiments et logements	Date	Nombre	En %	Nombre	En %	
Bâtiments à usage d'habitation (en fin d'année)	2023	312	100,0	44 850	100,0	
Maisons individuelles		213	68,3	26 066	58,1	
Bâtiments à plusieurs logements (moins de 20)		99	31,7	15 104	33,7	
Bâtiments à plusieurs logements (plus de 20)		0	0,0	3 680	8,2	

Dâtimonte et le generale	Data	Choulex		Canton de Genève	
Bâtiments et logements	Date	Nombre	En %	Nombre	En %
Logements (en fin d'année) (2)	2023	558	100,0	245 966	100,0
Logements de 1 pièce		7	1,2	13 751	5,6
Logements de 2 pièces		44	7,9	27 636	11,2
Logements de 3 pièces		54	9,7	53 488	21,7
Logements de 4 pièces		143	25,6	68 314	27,8
Logements de 5 pièces		92	16,5	49 004	19,9
Logements de 6 pièces		98	17,6	21 870	8,9
Logements de 7 pièces ou plus		120	21,5		
Logements vacants (au 1er juin 2023)		4	0,7	1 041	0,4
Logements neufs construits (total annuel provisoire)		///	///	///	///
Bâtiments non résidentiels (en fin d'année) (3)	2023	16	///	5 993	///

#### Sources

Utilisation du sol Office fédéral de la statistique (OFS)

Population Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

Densité de population OCSTAT / Service de la mensuration officielle (SEMO)

Bâtiments et logements OCSTAT

#### Notes

- (1) Superficie sans le lac Léman.
- (2) Le nombre de pièces indiqué comprend la cuisine.
- (3) Bâtiments entièrement non résidentiels et non résidentiels avec un (des) logement(s) de service.

Non compris les bâtiments entièrement liés aux activités du secteur primaire, les bâtiments de moins de 20 m2 de surface au sol et les garages des villas.





## **COMPTE RENDU** FINANCIER 2023



GAS Global Audit Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2023 à l'attention du conseil municipal de la COMMUNE DE CHOULEX

Genève, le 18 avril 2024

Mesdames et Messieurs,

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la COMMUNE DE CHOULEX comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de fonctionnement, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la COMMUNE DE CHOULEX, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

#### Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rue Ferrier 14 · CH-1202 Genève · T +41 (0)22 737 0150 · F +41 (0)22 737 0151 · info@gas-sa.ch · www.gas-sa.ch

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

#### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Anthony Conte

Expert réviseur agréé

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels.

GAS Global Audit Services SA

Expert réviseur agréé Réviseur responsable

41



# COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2023

N° compte	Désignation du compte		Budget 2023	Budget supplémentaire 2023	Solde du compte 2023	Solde du compte 2022
0	Administration Générale					
· ·		OTAL CHARGES	1 940 678,00	95 000,00	1 962 949,83	1 867 968,41
		OTAL REVENUS	99 100,00	0,00	153 935,69	197 810,88
				.,		
01	Conseil municipal et exécutif					
	1	OTAL CHARGES	275 000,00	0,00	260 955,87	255 497,06
30	Charges de personnel		219 500,00	0,00	218 226,95	217 500,04
31	Charges de biens et services et au	tres charges d'exploitation	55 500,00	0,00	42 728,92	37 997,02
02	Services généraux					
02	_	OTAL CHARGES	1 665 678,00	95 000,00	1 701 993,96	1 612 471,35
		OTAL REVENUS	99 100,00	0,00	153 935,69	197 810,88
30	Charges de personnel		1 126 475,00	95 000,00	1 244 340,70	1 130 653,31
31	Charges de biens et services et au	tres charges d'exploitation	413 250,00	0,00	331 984,76	342 528,54
36	Charges de transfert		41 177,00	0,00	40 891,83	30 926,17
38	Charges extraordinaires		84 776,00	0,00	84 776,67	108 363,33
42	Taxes		98 100,00	0,00	153 185,69	194 460,88
44	Revenus financiers		1 000,00	0,00	750,00	3 350,00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFEN	SE				
		OTAL CHARGES	301 759,00	0,00	282 404,05	265 878,20
	1	OTAL REVENUS	16 900,00	0,00	15 460,00	29 990,00
11	Sécurité publique					
		OTAL CHARGES	103 093,00	0,00	82 027,24	76 769,35
		OTAL REVENUS	11 200,00	0,00	12 820,00	26 560,00
31	Charges de biens et services et au	itres charges d'exploitation	48 000,00	0,00	27 670,24	26 165,35
36	Charges de transfert		55 093,00	0,00	54 357,00	50 604,00
42	Taxes		200,00	0,00	2 700,00	1 800,00
46	Revenus de transfert		11 000,00	0,00	10 120,00	24 760,00
14	QUESTIONS JURIDIQUES					
		OTAL CHARGES	24 166,00	0,00	21 886,20	19 554,80
	1	OTAL REVENUS	2 500,00	0,00	2 640,00	3 430,00
31	Charges de biens et services et au	itros charaos d'evaloitation	1 000,00	0,00	1 020,00	350,00
36	Charges de transfert	mos charges a exploitation	23 166,00	0,00	20 866,20	19 204,80
50	Charges de ligibier		20 100,00	0,00	20 000,20	17 204,00
42	Taxes		2 500,00	0,00	2 640,00	3 430,00

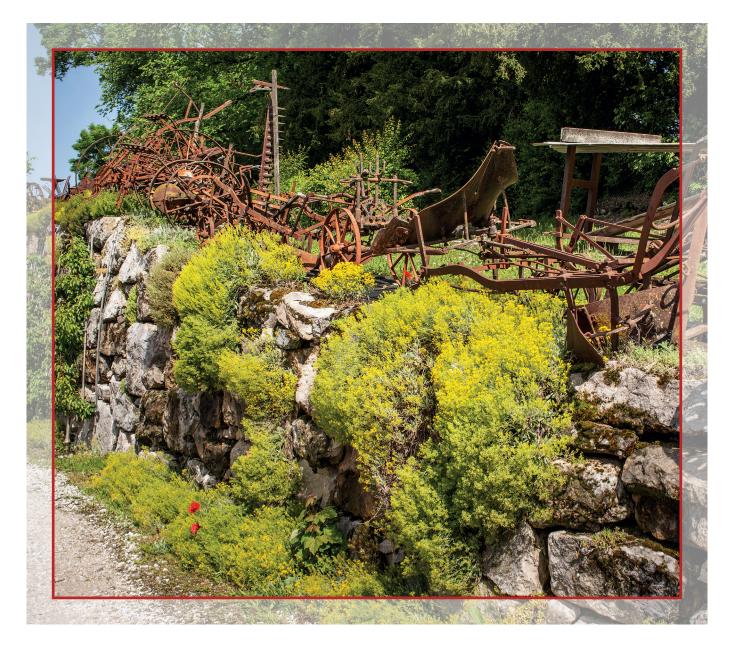
N° compte	Désignation du compte		Budget 2023	Budget supplémentaire 2023	Solde du compte 2023	Solde du compte 2022
15	Service du feu					
		TOTAL CHARGES	150 000,00	0,00	158 971,06	153 876,05
		TOTAL REVENUS	3 200,00	0,00	0,00	0,00
0.1			20,000,00	0.00	00,400,05	14000 55
31 36	Charges de transfert	et autres charges d'exploitation	20 000,00 130 000,00	0,00	20 422,05 138 549,01	14 909,55 138 966,50
30	Charges de hansien		130 000,00	0,00	130 347,01	130 700,30
42	Taxes		3 200,00	0,00	0,00	0,00
16	Défense					
		TOTAL CHARGES	24 500,00	0,00	19 519,55	15 678,00
31	Charges de biens et services	et autres charges d'exploitation	4 500,00	0,00	360,90	84,00
36	Charges de transfert		20 000,00	0,00	19 158,65	15 594,00
2	FORMATION					
		TOTAL CHARGES	360 326,00	200 000,00	502 481,14	306 189,74
		TOTAL REVENUS	68 249,00	0,00	71 962,00	79 942,90
21	Scolarité obligatoire	TOTAL CHARCES	350 337 00	200 000 00	502 201 14	205 000 74
		TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	359 326,00 68 249,00	200 000,00 0,00	502 281,14 71 962,00	305 989,74 79 942,90
		TOTAL REVENUS	00 247,00	0,00	71 702,00	77 742,70
31	Charges de biens et services	et autres charges d'exploitation	178 300,00	0,00	141 255,14	144 480,74
36	Charges de transfert		181 026,00	0,00	181 026,00	161 509,00
38	Charges extraordinaires		0,00	200 000,00	180 000,00	0,00
42	Taxes		56 000,00	0,00	59 713,00	67 693,90
46	Revenus de transfert		12 249,00	0,00	12 249,00	12 249,00
29	Formation, autres					
		TOTAL CHARGES	1 000,00	0,00	200,00	200,00
36	Charges de transfert		1 000,00	0,00	200,00	200,00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EG	GUSES				
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	TOTAL CHARGES	322 982,00	0,00	267 238,82	302 311,58
		TOTAL REVENUS	1 500,00	0,00	14 897,20	5 835,05
32	Culture, autres					
02	Conorc, dones	TOTAL CHARGES	67 382,00	0,00	56 057,15	51 623,33
		TOTAL REVENUS	500,00	0,00	1 252,00	1 985,00
31	Charges de hiens et services	et autres charges d'exploitatio	21 000,00	0,00	11 952,75	7 421,58
36	Charges de transfert	er dorres criarges a exploriano	46 382,00	0,00	44 104,40	44 201,75
00	enarges de mansien					11201,70
42	Taxes		500,00	0,00	1 252,00	1 985,00
34	Sports et loisirs					
		TOTAL CHARGES	245 600,00	0,00	201 181,67	240 688,25
		TOTAL REVENUS	1 000,00	0,00	13 645,20	3 850,05
31	Charges de biens et services	et autres charges d'exploitatio	222 100,00	0,00	180 468,97	212 972,34
33	Amortissements du patrimoine	e administratif	0,00	0,00	0,00	9 430,51
36	Charges de transfert		23 500,00	0,00	20 712,70	18 285,40

N° compte	Désignation du compte		Budget 2023	Budget supplémentaire 2023	Solde du compte 2023	Solde du compte 2022
42	Taxes		1 000,00	0,00	4 847,60	3 050,05
44	Revenus financiers		0,00	0,00	1 000,00	800,00
46	Revenus de transfert		0,00	0,00	7 797,60	0,00
35	Églises et affaires religieuses					
00	Egilises et allaites religieuses	TOTAL CHARGES	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
			·			
36	Charges de transfert		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
4	SANTÉ					
		TOTAL CHARGES	1 000,00	0,00	0,00	0,00
42	Soins ambulatoires					
		TOTAL CHARGES	1 000,00	0,00	0,00	0,00
36	Charges de transfert		1 000,00	0,00	0,00	0,00
5	SÉCURITE SOCIALE					
		TOTAL CHARGES	391 073,00	0,00	328 016,18	303 392,64
		TOTAL REVENUS	20 790,00	0,00	26 211,02	7 818,00
53	Vieillesse et survivants					
		TOTAL CHARGES	2 500,00	0,00	1 584,00	0,00
31	Charges de biens et seniees	et autres charges d'exploitation	2 500,00	0,00	1 584,00	0,00
31	Charges de biens en services e	er dorres criarges à exploriation	2 300,00	0,00	1 364,00	0,00
54	Famille et jeunesse					
		TOTAL CHARGES	278 500,00	0,00	220 125,03	208 258,24
		TOTAL REVENUS	20 790,00	0,00	26 211,02	7 818,00
36	Charges de transfert		278 500,00	0,00	220 125,03	208 258,24
46	Revenus de transfert		20 790,00	0,00	26 211,02	7 818,00
57	Aide sociale et domaine de l'		70.072.00	0.00	// 207.15	(0.124.40
		TOTAL CHARGES	70 073,00	0,00	66 307,15	60 134,40
31	Charges de biens et services e	et autres charges d'exploitation	1 500,00	0,00	0,00	0,00
36	Charges de transfert		68 573,00	0,00	66 307,15	60 134,40
59	Domaine social, non mention	né ailleurs				
		TOTAL CHARGES	40 000,00	0,00	40 000,00	35 000,00
36	Charges de transfert		40 000,00	0,00	40 000,00	35 000,00
,	-					
6	TRANSPORTS	TOTAL CHARGES	645 763,00	300 000,00	862 243,51	1 135 492,64
		TOTAL CHARGES	0,00	0,00	6 573,70	1 765,15
			.,			
61	Circulation routière	TOTAL 011-2-2-2	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		***	
		TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	612 263,00 0,00	300 000,00 0,00	828 606,01 6 573,70	1 119 318,64 1 765,15
		IOINT KEAEMOS	0,00	0,00	6 3/3,/0	1 /05,15
30	Charges de personnel		15 000,00	0,00	16 360,00	11 880,00
31	_	et autres charges d'exploitation	458 400,00	0,00	395 932,62	372 957,46
33	Amortissements du patrimoine	e administratif	132 863,00	0,00	110 737,74	139 562,06
36 38	Charges de transfert Charges extraordinaires		00,000 6	0,00	5 575,65 300 000,00	5 575,65 589 343,47
JU	Charges extraorallialles		0,00	300 000,00	300 000,00	307 343,47

N° compte	Désignation du compte	Budget 2023	Budget supplémentaire 2023	Solde du compte 2023	Solde du compte 2022
42	Taxes	0,00	0,00	6 573,70	1 515,15
43	Revenus divers	0,00	0,00	0,00	250,00
62	Transports publics				
	TOTAL CHARGES	33 500,00	0,00	33 637,50	16 174,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	on 16 000,00	0,00	13 815,50	0,00
36	Charges de transfert	17 500,00	0,00	19 822,00	16 174,00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TE	ERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	793 289,00	340 415,25	857 618,35	505 949,36
	TOTAL REVENUS	102 329,00	0,00	126 508,20	97 498,05
71	Approvisionnement en eau				
	TOTAL CHARGES	20 000,00	0,00	20 536,95	18 719,15
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	on 20 000,00	0,00	20 536,95	18 719,15
72	Traitement des eaux usées				
	TOTAL CHARGES	179 024,00	300 000,00	372 175,28	104 555,99
	TOTAL REVENUS	75 429,00	0,00	99 133,35	85 019,50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0,000 116	0,00	9 151,71	41 532,42
33	Amortissements du patrimoine administratif	63 024,00	0,00	63 023,57	63 023,57
38	Charges extraordinaires	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
46	Revenus de transfert	75 429,00	0,00	99 133,35	85 019,50
73	Gestion des déchets				
	TOTAL CHARGES TOTAL REVENUS	358 265,00 5 300,00	0,00	258 100,98 3 349,45	227 809,42 8 385,35
	IOIAL REVENUS	5 300,00	0,00	3 347,45	6 363,33
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		0,00	257 638,13	227 492,72
36	Charges de transfert	265,00	0,00	462,85	316,70
42	Taxes	5 200,00	0,00	3 349,45	7 665,35
46	Revenus de transfert	100,00	0,00	0,00	720,00
75	Protection des espèces et du paysage				
	TOTAL CHARGES	68 500,00	40 415,25	71 517,00	18 934,25
	TOTAL REVENUS	21 000,00	0,00	950,00	770,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	59 500,00	40 415,25	62 942,00	12 934,25
36	Charges de transfert	9 000,00	0,00	8 575,00	6 000,00
42	Taxes	1 000,00	0,00	950,00	770,00
46	Revenus de transfert	20 000,00	0,00	0,00	0,00
76	Lutte contre la pollution de l'environnement				
	TOTAL CHARGES	15 000,00	0,00	14 628,90	32 199,50
	TOTAL REVENUS	0,00	0,00	21 360,00	0,00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0,000,00	0,00	11 128,90	27 699,50
36	Charges de transfert	5 000,00	0,00	3 500,00	4 500,00
46	Revenus de transfert	0,00	0,00	21 360,00	0,00

N° compte	Désignation du compte		Budget 2023	Budget supplémentaire 2023	Solde du compte 2023	Solde du compte 2022
77	Protection de l'environnement	, autres				
		TOTAL CHARGES	37 500,00	0,00	33 774,30	35 086,55
		TOTAL REVENUS	600,00	0,00	1 715,40	3 323,20
31	Charges de biens et services e	et autres charges d'exploitatio	37 500,00	0,00	33 774,30	35 086,55
42	Taxes		600,00	0,00	1 715,40	3 323,20
79	Aménagement du territoire					
		TOTAL CHARGES	115 000,00	0,00	86 884,94	68 644,50
31	Charges de biens et services e	et autres charges d'exploitatio	115 000,00	0,00	86 884,94	68 644,50
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE					
		TOTAL CHARGES	2 500,00	0,00	0,00	1 438,90
		TOTAL REVENUS	42 600,00	0,00	46 251,38	45 861,53
81	Agriculture					
		TOTAL CHARGES	2 500,00	0,00	0,00	1 438,90
		TOTAL REVENUS	600,00	0,00	0,00	0,00
31	Charges de biens et services e	et autres charges d'exploitatio	2 500,00	0,00	0,00	1 438,90
46	Revenus de transfert		600,00	0,00	0,00	0,00
87	Combustibles et énergie					
		TOTAL CHARGES	42 000,00	0,00	46 251,38	45 861,53
44	Revenus financiers		42 000,00	0,00	46 251,38	45 861,53
9	FINANCES ET IMPÔTS					
		TOTAL CHARGES	698 534,00	0,00	796 123,95	583 437,25
		TOTAL REVENUS	5 114 369,00	0,00	5 746 527,69	5 676 058,30
91	Impôts					
		TOTAL CHARGES	225 080,00	0,00	346 390,41	224 371,06
		TOTAL REVENUS	5 021 269,00	0,00	5 585 263,94	5 108 337,75
31	Charges de biens et services e	et autres charges d'exploitatio	80 000,00	0,00	187 170,65	77 439,15
36	Charges de transfert		145 080,00	0,00	159 219,76	146 931,91
40	Revenus fiscaux		5 008 756,00	0,00	5 562 713,25	5 085 031,21
42	Taxes		0,00	0,00	1 067,05	2 338,19
46	Revenus de transfert		12 513,00	0,00	21 483,64	20 968,35
92	Conventions fiscales					
		TOTAL CHARGES	19 208,00	0,00	17 077,80	18 357,69
36	Charges de transfert		19 208,00	0,00	17 077,80	18 357,69
93	Péréquation financière et com	pensation des charges				
		TOTAL CHARGES	336 646,00	0,00	329 695,00	223 754,00
36	Charges de transfert		336 646,00	0,00	329 695,00	223 754,00
96	Administration de la fortune et	de la dette				
		TOTAL CHARGES	117 600,00	0,00	102 960,74	116 954,50
		TOTAL REVENUS	92 100,00	0,00	160 690,00	566 992,90
31	Charges de biens et services e	et autres charges d'exploitatio	1 000,00	0,00	0,00	2 190,76

N° compte	Désignation du compte		Budget 2023	Budget supplémentaire 2023	Solde du compte 2023	Solde du compte 2022
34	Charges financières		116 600,00	0,00	102 960,74	114 763,74
44	Revenus financiers		92 100,00	0,00	160 690,00	566 992,90
97	Redistributions					
		TOTAL CHARGES	1 000,00	0,00	573,75	727,65
46	Revenus de transfert		1 000,00	0,00	573,75	727,65
	TOTAL GÉNÉRAL					
		TOTAL CHARGES	5 457 904,00	935 415,25	5 859 075,83	5 272 058,72
		TOTAL REVENUS	5 465 837,00	0,00	6 208 326,88	6 142 579,86
		EXCÉDENT / PERTE	7 933,00-	935 415,25	349 251,05-	870 521,14-





#### Mairie de Choulex 2024

Conception graphique : Art&Dream Impression : Imprimerie Hostettler, Vésenaz Photographies : ©Art&Dream ©Justine Jousson